

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le 01/06/2023



ID : 001-200070118-20230530-DEL_23_05_30_10-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 mai 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 29

Représentés : 5

Absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mai et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 24 mai 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN

Étaient absents : M. Jean-Pierre CHAMPION (pouvoir à M. Franck CALAS), Mme Marie-Ange FAVEL (pouvoir à M. Bernard ALBAN), Mme Marianne MORSLI, M. Benoît PEIGNÉ (pouvoir à Mme Magalie PEZZOTTA), M. Alain REIGNIER (pouvoir à Mme Isabelle HELIN), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRÉ), M. Dominique VIOT

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HELIN

N°2023/05/30/10 – Travaux de réhabilitation et renouvellement de canalisations sur les communes de Garnerans, Illiat, St Etienne sur Chalaronne, Mogneneins et Francheleins : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental de l'Ain

Vu la délibération n°2021/09/28/12 portant sur l'approbation du schéma directeur d'assainissement (partie nord du territoire),

Vu le 11^{ème} programme d'action « Sauvons l'eau » (2019-2024) de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,

Vu les subventions proposées par le Conseil Départemental de l'Ain au titre du pacte de territoire 2024-2026 concernant la politique de l'eau,

Monsieur MICHAL, Président de la commission Assainissement, rappelle que les travaux qui sont fléchés au budget aux opérations d'investissement 54 « Travaux canalisations SDA partie nord territoire » et 56 « Réhabilitation réseau Grande Rue à Francheleins » correspondent à des travaux de réhabilitation et renouvellement de canalisations existantes. La nécessité de ces travaux a été identifiée d'une part dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la partie nord du territoire (communes de Garnerans, Illiat, St Etienne sur Chalaronne et Mogneneins) et d'autre part dans le cadre de la gestion patrimoniale des réseaux.

Monsieur MICHAL ajoute que les travaux sont susceptibles de bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau selon les modalités d'intervention du dispositif « Sauvons l'eau » (2019-2024) et du Conseil Départemental de l'Ain selon les modalités d'intervention du dispositif « Pacte de territoire 2024-2026 ». Il propose donc d'adresser une demande de subvention à ces deux partenaires.

Après avis favorable de la commission Assainissement du 11 mai 2023,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

VALIDE la totalité de l'opération selon le dossier d'Avant-Projet portant sur les travaux de réhabilitation et renouvellement de canalisations sur les communes de Garnerans, Illiat, St Etienne sur Chalaronne, Mogneneins et Francheleins.

VALIDE le montant de l'opération ressortant de la phase d'Avant-Projet et s'élevant à 426 000 €HT, et les modalités financières de cette dernière,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

APPROUVE le plan de financement de l'opération, défini comme suit :

Sources de financement	Dépenses éligibles	Montant éligible (HT)	Taux sollicité	Montant de la contribution versée ou attendue (HT)
Conseil Départemental de l'Ain	Ensemble des dépenses rattachées à l'opération (travaux, honoraires et frais divers)	426 000 €	20,00%	85 200 €
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse		426 000 €	30,00%	127 800 €
Sous-total subventions publiques				213 000 €
Fonds propre				213 000 €
Emprunt				
Sous-total autofinancement				213 000 €
TOTAL H.T.				400 000 €

DECIDE de réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux) selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement,

PRECISE qu'il est mentionné dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises de l'accord-cadre qui sera utilisé pour réaliser les travaux que ceux-ci sont réalisés sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,

VALIDE l'engagement de la Communauté de Communes Val de Saône Centre à mener à terme cette opération portant sur les travaux de réhabilitation et renouvellement de canalisations sur les communes de Garnerans, Illiat, St Etienne sur Chalaronne, Mogneneins et Francheleins,

SOLLICITE les aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Ain pour cette opération,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental et à signer tout document relatif à cette opération,

DEMANDE l'autorisation à l'Agence de l'Eau et au Conseil Départemental de l'Ain de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 30 mai 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX